

Demande de financement

1. Nom de l'emprunteur

Le nom de l'emprunteur est: _____ créé en: _____ (mm-aaaa)

Dans le cas d'une entreprise individuelle, veuillez fournir le nom officiel complet qui figure sur une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement; dans le cas d'une société/société de personnes/fiducie, veuillez fournir la désignation légale complète enregistrée.

Raison sociale de l'emprunteur, le cas échéant: _____

2. Statut juridique de l'emprunteur

L'emprunteur est une:

Société constituée en vertu des lois de _____ Jurisdiction _____ Société de personnes _____ Entreprise individuelle _____

Autre (préciser) _____

L'emprunteur a son siège social au:

Adresse _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____ Téléphone _____ Adresse électronique _____

3. Propriétaires de l'emprunteur

Veuillez fournir tous les renseignements demandés pour chaque personne physique ou morale ci-dessous.

Indiquez les personnes physiques qui sont actionnaires, membres de la direction, administratrices ou associées de l'emprunteur, ou l'individu qui agit à titre d'emprunteur en cas d'entreprise individuelle:

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Poste occupé dans l'entreprise de l'emprunteur	% de propriété	Date de naissance (jj-mm-aaaa)

Indiquez les sociétés/fiducies qui sont actionnaires de l'emprunteur:

Y a-t-il une fiducie impliquée? Oui Non – Si la case «Oui» est cochée, le formulaire *Déclaration d'une fiducie (F4026)* doit être complété et remis à BDC.

	Nom de la société	Adresse	Ville	% de propriété
A				
B				
C				

Indiquez les personnes physiques qui sont actionnaires des sociétés A, B et C ci-dessus:

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Poste occupé dans l'entreprise de l'emprunteur	% de propriété	Date de naissance (jj-mm-aaaa)

4. Caution(s)

Veuillez fournir tous les renseignements demandés pour chaque personne physique ou morale ci-dessous.

Indiquez les personnes physiques qui agissent à titre de caution:

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Occupation	Date de naissance (jj-mm-aaaa)

Indiquez les sociétés qui agissent à titre de cautions:

Nom de la société	Adresse	Ville	Juridiction
A			
B			
C			

5. Sociétés affiliées à l'emprunteur et à la (aux) caution(s)

Indiquez les sociétés associées à l'emprunteur et à la (aux) caution(s), ainsi que les sociétés affiliées et les sociétés mères, le cas échéant:

Nom de la société	Adresse	Ville	Lien avec l'emprunteur ou la caution

6. Secteur d'activité de l'emprunteur

1) Description des activités de l'emprunteur:

2) L'emprunteur, les cautions, associés, actionnaires, membres de la direction, administrateurs, société(s) affiliée(s) et/ou leurs locataires, exploitent-ils ou utilisent-ils leurs locaux pour exploiter l'une des industries/activités suivantes:

- organismes caritatifs, religieux, fraternels ou qui agissent en tant que véhicules de collecte de fonds;
- écoles privées;
- soins infirmiers, centre de réadaptation et soins personnels;
- marijuana/cannabis ou produits connexes;
- armes, armements, munitions ou produits connexes;
- monnaies virtuelles et jetons non fongibles;
- bars, bars-salons ou autres établissements semblables;
- établissements de jeux (casinos, salles de bingo, hippodromes, sites de jeux en ligne, etc.);
- prêts sur gages, entreprises de location-achat, prêts sur salaire, établissements d'acompte sur chèques ou autres établissements financiers parallèles.

Si votre réponse à l'une des questions ci-dessus est « Oui », veuillez confirmer pour quelle(s) entité(s) ceci s'applique et quelle(s) industrie(s)/activité(s) la ou les entités concernées exploitent:

7. Projet de l'emprunteur

L'emprunteur recherche du financement pour le projet suivant:

8. Institutions financières de l'emprunteur, comptable externe

Noms des institutions financières: _____ Personne(s)-ressource(s): _____ Tél.: _____
Adresse: _____
Nom du cabinet comptable externe: _____ Personne(s)-ressource(s): _____ Tél.: _____
Adresse: _____

9. Déclarations de l'emprunteur et de la (des) caution(s)

Vous devez lire chacun des énoncés suivants et confirmer qu'ils sont exacts et véridiques pour toutes les personnes et tous les groupes désignés. Si vous ne le pouvez pas, veuillez indiquer l'énoncé qui est faux et expliquer pourquoi à l'article 9.7. Les Représentations qui suivent demeureront vraies et exactes pour la durée de tout prêt autorisé par BDC à l'Emprunteur et pour tout financement futur s'appuyant sur cette Demande de financement. L'emprunteur et les cautions doivent aviser immédiatement BDC de tout énoncé qui n'est plus exact.

9.1 Activités inadmissibles

- 1) Ni l'emprunteur individuel ni l'emprunteur/caution ne doivent exercer ou permettre que leurs associés, actionnaires, administrateurs ou membres de leur direction respective n'exercent des activités ou permettent à un locataire ou autre personne, d'utiliser leurs locaux afin d'exercer des activités que BDC peut, de temps à autre, déclarer inadmissibles, y compris, mais sans limitation, les activités inadmissibles suivantes:
 - a) une entreprise qui: 1) exerce des activités illégales ou est associée à des activités illégales ou qui omet de se conformer à la législation canadienne applicable qui limite les opérations, notamment commerciales, entre des Canadiens et des gouvernements ou résidents de pays qui sont visés par une interdiction des autorités fédérales ou se livrent illégalement au commerce de biens visés par une interdiction, 2) contrevient aux lois applicables sur les droits de la personne, l'emploi, l'environnement ou la lutte contre la corruption, ou 3) contrevient aux normes en matière de santé publique, de sécurité ou de conduite professionnelle qui sont prescrites par les lois applicables ou par un ordre professionnel;
 - b) une entreprise qui: 1) promeut ou incite à la violence, à des comportements cruels ou à la haine, 2) organise, produit, publicise, vend ou diffuse du contenu d'une violence intense (18+ ou non classé), 3) discrimine sur un motif de distinction illicite prévu par la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, 4) participe, supporte, s'engage, ou fait la promotion de toutes formes de violation des droits humains, ou 5) opère une entreprise organisant ou perpétrant des comportements violents ou cruels; ou
 - c) une entreprise qui exerce toute forme d'activité liée à de l'exploitation sexuelle ou qui promeut du contenu sexuellement explicite, incluant, sans s'y limiter, qui produit, publicise, vend ou diffuse du contenu pornographique ou sexuellement explicite (18+ ou non classé).

Une décision prise par BDC à la suite de la découverte d'activités inadmissibles est définitive, a force obligatoire pour les parties et ne peut être l'objet d'une révision. Les interdictions mentionnées dans la présente section s'appliquent également à toute entité qui contrôle ou est contrôlée directement ou indirectement par l'emprunteur/caution ou à toute entité dont le contrôle est commun, directement ou indirectement, avec l'emprunteur/caution.

- 2) L'emprunteur et la (les) caution(s) reconnaissent que tous leurs locataires et sous-locataires actuels et à venir seront assujettis aux modalités figurant dans quelque offre de financement que ce soit et, expressément, à la (aux) clause(s) sur les activités inadmissibles. Toutes les conditions des baux en vigueur et futurs doivent être à la satisfaction de BDC.

9.2 Relations avec BDC. L'emprunteur individuel et ses associés, ses actionnaires, ses administrateurs ou les membres de sa direction, selon le cas, déclarent qu'ils:

- 1) ne sont pas des «personnes intéressées», à savoir: (i) un administrateur ou un membre de la direction de BDC; (ii) l'époux ou le conjoint de fait, l'enfant, le frère, la sœur ou le parent d'un administrateur de BDC; (iii) l'époux ou le conjoint de fait d'un enfant, d'un frère, d'une sœur ou d'un parent d'un administrateur de BDC; ou (iv) le parent, la sœur ou le frère d'un époux ou d'un conjoint de fait d'un administrateur de BDC;
- 2) n'ont pas souscrit de prêt auprès de BDC et qu'ils n'agissent pas à titre de caution d'un prêt accordé par BDC, sauf tel que stipulé à l'article 9.7 ci-dessous.

9.3 Personnes politiquement vulnérables. Ni l'emprunteur individuel ni aucun des associés, actionnaires, administrateurs ou membres de la direction, selon le cas, de l'emprunteur/de la caution, ni aucun membre de la famille de toutes ces personnes, ni aucune personne qui leur est étroitement associée, n'occupe ou n'a déjà occupé l'une des fonctions suivantes au Canada, au sein d'un État étranger ou pour le compte de ce dernier:

- 1) chef d'État ou de gouvernement d'un pays étranger; gouverneur général ou lieutenant-gouverneur au Canada; membre d'un Sénat, d'un conseil exécutif de gouvernement ou d'une assemblée législative; chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative;
- 2) sous-ministre (ou l'équivalent); ambassadeur ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur; général militaire (ou un rang supérieur);
- 3) dirigeant d'une société d'État fédérale ou provinciale ou d'une banque d'État; chef d'un organisme gouvernemental;
- 4) juge d'une cour d'appel; maire, préfet ou tout autre responsable des autorités municipales ou locales; dirigeant d'une organisation internationale créée par les gouvernements de divers États ou dirigeant d'une institution de cette organisation ou d'une organisation sportive internationale.

Aux fins du présent paragraphe, «membre de la famille» désigne l'une des personnes suivantes: (i) l'époux ou le conjoint de fait; (ii) l'enfant; (iii) la mère ou le père; (iv) la mère ou le père de l'époux ou du conjoint de fait; ou (v) l'enfant de la mère ou du père de la personne visée.

«Personne étroitement associée» désigne une personne qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, entretient des liens étroits avec les personnes définies aux énoncés (1) à (4) ci-dessus.

9.4 Situation juridique et financière. L'emprunteur/la caution individuelle, pour eux-mêmes et pour leurs associés ou actionnaires, membres de la direction et administrateurs (dans le cas d'administrateurs et de membres de leur direction, s'ils sont constitués en société, cette dernière déclarant que ces personnes l'ont autorisée à fournir un tel consentement en leur nom), déclarent à la BDC qu'ils:

- 1) respectent toutes les lois et tous les règlements applicables et qu'ils possèdent les permis nécessaires pour exploiter l'entreprise;
- 2) n'ont aucun litige, ni aucune poursuite ou menace de demande en justice en attente, en cours ou imminente, ni aucune procédure en cours ou imminente devant un tribunal, une commission ou un organisme gouvernemental; de plus, il n'existe aucun jugement non exécuté rendu à leur encontre;
- 3) n'ont pas été accusés, plaidés ou trouvés coupables d'une infraction criminelle (si un pardon a été accordé, l'infraction n'a pas à être déclarée);
- 4) ne sont pas en défaut au terme d'un contrat important auquel ils sont partie ou qui a une incidence sur l'entreprise de l'emprunteur/de la caution ou ses actifs;
- 5) ne sont pas en retard dans tout paiement de l'impôt sur le revenu, d'une taxe d'affaires ou d'une taxe foncière, de la TPS, de la TVH, de la taxe de vente, des retenues à la source, etc.;
- 6) ne sont pas des faillis non libérés ou libérés aux termes de procédures de faillite et n'ont fait l'objet d'aucune autre procédure en matière d'insolvabilité ou d'une proposition concordataire;
- 7) confirment qu'il ne s'est produit aucun changement défavorable important dans la situation financière ou dans l'exploitation de l'emprunteur/de la (des) caution(s) depuis la fin du dernier exercice financier de l'emprunteur daté du _____ pour lequel un bilan et un état des résultats ont été soumis;
(jj-mm-aaaa)
- 8) n'agissent pas au nom d'un tiers ou, pour son compte ou le bénéfice d'un tiers.

9.5 Environnement. L'emprunteur et la (les) caution(s):

- 1) ne se livrent pas à des activités et des processus qui requièrent l'élimination ou le traitement (sur le site ou en dehors du site) de déchets industriels ou de sous-produits qui pourraient contaminer le sol ou les eaux souterraines (p. ex. des mélanges et émulsions d'hydrocarbures et d'eau, des produits chimiques solides, liquides ou gazeux, des solvants ou des déchets organiques, des produits organiques de préservation du bois, des déchets infectieux, des déchets radioactifs, des BPC, etc.);
- 2) n'ont pas déversé d'eaux usées qui contiennent de tels déchets ou sous-produits dans des plans d'eau ou un système d'égouts;
- 3) confirment que leurs éléments d'actifs, y compris leurs biens immobiliers, respectent toutes les lois environnementales; et
- 4) n'ont donné aucune renonciation ayant trait au respect des lois environnementales ou à toute violation de celles-ci aux anciens propriétaires de leurs actifs.

9.6 Activités internationales. L'emprunteur et la (les) caution(s) déclarent:

- 1) mener actuellement, ou anticipent de mener au cours des douze prochains mois des activités d'importation ou d'exportation avec les pays suivants (cochez toutes les cases applicables):
 États-Unis Mexique pays membres de l'Union européenne Royaume-Uni Australie Japon Chine autres pays

Si vous avez coché la case «autres pays», veuillez indiquer la liste complète de ces pays: _____

2) ne pas être au courant de toute forme de travail forcé ou de toute autre violation des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement.

9.7 Précisions concernant les énoncés ci-dessus. Précisions de l'emprunteur ou de la (des) caution(s) concernant les énoncés des articles 9.1 à 9.6 que vous ne pouvez déclarer exacts et vérifiables (joignez une page supplémentaire paraphée, au besoin):

10. Consentement

10.1 Demande. L'emprunteur et, le cas échéant, la (les) caution(s) (dans le cas d'administrateurs et de membres de leur direction, s'ils sont constitués en société, cette dernière déclarant que ces personnes l'ont autorisé à fournir un tel consentement en leur nom) consentent par les présentes à ce que BDC:

- 1) recueille les renseignements personnels et commerciaux et les utilise à des fins commerciales, d'analytiques et de marketing décrites dans la [Politique de confidentialité et d'utilisation des renseignements personnels et commerciaux](#) transmise ou accessible au bdc.ca/fr/confidentialite;
- 2) communique les renseignements personnels et commerciaux à ses fournisseurs de services uniquement pour qu'ils puissent fournir à BDC les services demandés, notamment la vérification de la solvabilité et d'antécédents et autres cas prévus dans le cadre de la [Politique](#);
- 3) communique les renseignements personnels et commerciaux aux autorités en cas de fraude réelle ou présumée, et à d'autres institutions financières pour prévenir ou contrôler la fraude, ou en cas de violation de votre part d'une entente de financement avec BDC.

BDC devra peut-être modifier la [Politique](#) au fil du temps. Le cas échéant, BDC avisera des modifications importantes qui y ont été apportées, par exemple en affichant un avis sur son site Web ou dans Espace client ou en envoyant un courriel expliquant que la [Politique](#) a été modifiée.

L'emprunteur et, le cas échéant, la (les) caution(s) ne sont pas tenus par la loi de consentir à la [Politique](#); toutefois, leur refus pourrait empêcher BDC de leur fournir un produit ou service.

10.2 Transmission des renseignements aux institutions fédérales

Oui Non – L'emprunteur accepte que BDC puisse divulguer la raison sociale de son entreprise, ses coordonnées et son secteur d'activité aux organismes, aux ministères et aux sociétés d'État du gouvernement fédéral dans le but d'accéder à des subventions fédérales et à des programmes et des services gouvernementaux dont il pourrait profiter.

10.3 Loi canadienne anti-pourriel

Oui – Conformément à la *Loi canadienne anti-pourriel*, en cochant la présente case, l'emprunteur accepte de recevoir, par courriel inscrit à l'article 2 ci-dessus, de l'information de BDC sur des conseils d'affaires, des solutions et des événements. L'emprunteur peut retirer son consentement à tout moment (5, Place Ville Marie, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H3B 5E7 – 1 877 232-2269).

11. Signatures

L'emprunteur et chaque caution doivent apposer leur signature et inscrire leur nom en caractères d'imprimerie ainsi que la date de la signature, à tous les titres requis (au nom de l'emprunteur et de chaque caution corporative, ainsi qu'au nom de tout individu qui agit à titre de caution, le cas échéant).

Signature de l'emprunteur	Signature de la caution	Signature de la caution	Signature de la caution
Nom de l'emprunteur (au complet en caractères d'imprimerie)	Nom de la caution (au complet en caractères d'imprimerie)	Nom de la caution (au complet en caractères d'imprimerie)	Nom de la caution (au complet en caractères d'imprimerie)
Date de la signature (jj-mm-aaaa)	Date de la signature (jj-mm-aaaa)	Date de la signature (jj-mm-aaaa)	Date de la signature (jj-mm-aaaa)